

Agent d'exploitation des remontées mécaniques

La variété des métiers exercés en stations de ski est importante : du conducteur de remontées mécaniques, au pisteur-secouriste en passant par l'hôtesse de caisse. Le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) Agent d'exploitation est la porte d'entrée aux métiers liés aux domaines skiables.

Le conducteur de téléski

LE MÉTIER

Activités principales

Il travaille lors de la saison hivernale pour la mise en route et l'entretien des téléskis desservant le domaine.

Il doit veiller à la sécurité des usagers tout en s'assurant de la bonne marche des installations dont il a la charge. Il doit donc contrôler les éléments techniques des équipements et être en mesure d'informer les clients sur les domaines.

Ainsi, il répond à leurs questions concernant les pistes de ski, les horaires, la météo ou encore les règles de sécurité. Il peut aussi être sollicité pour aider les débutants à prendre en main le matériel ou, selon son niveau de responsabilité, coordonner l'activité d'une équipe. Il peut aussi être amené à mettre en place des mesures rapides pour intervenir lors d'une panne. Il peut enfin être appelé à l'aide en cas d'accident ou de problème sur une piste.

Vie professionnelle

Les stations de ski françaises étant plébiscitées par les touristes européens, la pratique de l'anglais est un atout. Un bon niveau de ski est indispensable.

Une disponibilité sans faille est requise, le conducteur de téléski travaillant essentiellement quand les autres sont en vacances.

Une résistance aux conditions climatiques difficiles et une passion de la montagne sont vivement conseillés.

Le métier au sein de notre territoire

Pour les stations haut-savoyardes la proximité des saisonniers est un atout non négligeable, résolvant les problèmes de logement et de transport.

L'ACCÈS AU MÉTIER

Accessible après le CQP Agent d'exploitation, le CQP conducteur de téléski se valide après une expérience de 2 ans dans ce métier.